

**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE
LE 19 AVRIL 2017 A 19h 30**

Sont présents:

Madame Ève Drouin, messieurs Jacques Comtois, Alain Durand, Yvon Forget Pierre Guyon, siégeant sous la présidence de monsieur Michel Robert.

Sont également présents:

Madame Catherine Riendeau et bébé, monsieur Kervin Van Damme ainsi que monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Est absent:

Monsieur Denis Huberdeau

NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉUNION

Il est proposé par monsieur Jacques Comtois, et unanimement résolu que monsieur Michel Robert préside cette réunion du comité consultatif d'urbanisme.

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Yvon Forget, et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé.

ACCEPTATION DU RAPPORT DU 15 MARS 2017

Il est proposé par monsieur Michel Robert, et unanimement résolu que le rapport du 15 mars 2017 est accepté tel que rédigé.

P.I.I.A. CATHERINE RIENDEAU

Considérant la demande de conformité aux critères de P.I.I.A. de madame Catherine Riendeau relativement à la reconstruction de la résidence sise sur le lot 5,310,995 du cadastre du Québec;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par monsieur Alain Durand, et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation

IMPLANTATION DE BÂTIMENT SECONDAIRE EN COUR AVANT

Considérant qu'une demande verbale est faite au comité consultatif sur la possibilité d'implanter un garage détaché en cour avant et en façade d'une résidence;

Considérant que la façade du bâtiment principal doit prédominer sur les façades de bâtiments secondaire;

Il est proposé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que les membres du comité ne sont pas favorables à modifier la réglementation actuelle afin de permettre une telle implantation.

LEVÉE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pierre Guyon, et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 21h30

Yvon Tardy
Inspecteur municipal et
Directeur des services techniques

Michel Robert
Président

Prochaine réunion : mercredi le 17 avril 2017